



Abandon de chantier un bb de 2 mois et sa maman en difficulté

Par **Samantha**, le **14/07/2012** à **23:52**

Bonjour, nous nous permettons de venir vers vous, simplement pour vous faire part de notre reconnaissance car vous permettez aux personnes ayant des difficultés avec leur artisan de s'exprimer. C'est un point crucial quand il y a de graves manquements de la part d'un artisan. En l'occurrence un artisan en maçonnerie général, maître d'oeuvre, laisse une maman et son bébé de 2 mois en difficulté car il a abandonné le chantier malgré les paiements réguliers et alors qu'il n'a effectué qu'un quart du travail. Cet artisan opère sous différent nom de sociétés dans le département du gard et n'est pas du tout sensible au fait que sa façon de faire est inhumaine.... Cependant, notre seul regret est que votre site n'est que peu connu, pourtant il rendrait service à beaucoup de personnes et pourrait permettre aussi à protéger les prochaines victimes de ces artisans si peu scrupuleux. Comment peut-on laisser une maman et son bébé avec une partie de maison sans fenêtre et sans porte et un tas de gravats gigantesque dans la cuisine et l'autre partie non construite, alors que la réception de travaux était prévue fin juillet 2012 ? N'est-ce pas inhumain d'agir ainsi ?